



## BULLETIN D'INFORMATION

### DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 11 février 2014

#### **QUAND LES PATRONS DES STATIONS ESSENCE FONT PAYER LEUR MOUVEMENT... À LEURS SALARIÉS !**

Comme nous nous y attendions, certains gérants des stations essence qui ont décidé de fermer leurs stations pendant quatre jours pour préserver leurs marges et celles des pétroliers, ont imposé à leurs salariés de prendre sur leurs congés pour compenser les journées non travaillées. Il s'agit d'un racket pur et simple puisque les travailleurs des stations essence se sont retrouvés dans l'impossibilité de travailler du fait de leurs employeurs.

Ces patrons, qui lors de leur mouvement, prétendaient défendre aussi l'emploi et donc les salaires des ouvriers pompistes, font aujourd'hui main basse sur leur salaire différé pour ne pas en être de leur poche !

#### **CES EXPLOITEURS QUI PLOMBENT LA SÉCU**

IRIS, entreprise de gardiennage, a été placée le 5 février dernier en redressement judiciaire. Ses dirigeants s'exonéraient de payer la mutuelle... tout en prélevant les cotisations sur les salaires des employés, ainsi que la Sécurité sociale à qui ils devaient 700 000 euros de dettes sociales patronales et 240 000 de dettes sociales ouvrières. Non contents de cela les patrons d'IRIS n'appliquaient pas les dispositions de la convention collective du gardiennage et ne payaient pas la prime Cospar. On peut légitimement se demander où est passé tout cet argent qui devait revenir aux travailleurs.

Les travailleurs qui demandaient des comptes aux dirigeants d'IRIS se voyaient mutés sur d'autres sites éloignés de leur lieu d'habitation, obligés de travailler de nuit, d'enquiller les heures jusqu'à épuisement (un travailleur en est même mort sur le site du Conseil général), voire licenciés sous de faux prétextes.

IRIS disposait pourtant de marchés importants comme le Conseil général ou EDF. Les patrons d'IRIS ont vendu leur marque à un autre employeur et sont réapparus sous un nouveau nom, Lynx protection. Leurs affaires vont pouvoir continuer. Pas comme leurs 110 salariés qui ont perdu leur emploi...

#### **GRÈVE MASSIVE DANS LES CENTRES CONTRÔLE TECHNIQUE**



Les salariés du groupe Akbaraly regroupant 21 centres de contrôle se sont mis en grève le lundi 10 février réclamant notamment de meilleures conditions de sécurité sur leur lieu de travail, des indemnités pour leurs frais de déplacement, la grille de classification du personnel et être rattachés à la convention auto-moto, ainsi que la reconnaissance de l'unité économique et sociale pour avoir droit à des délégués du personnel.

En effet, les salariés manquaient de tout dans les ateliers : « Pas de chaussures de sécurité, pas de gants et pas de masque de protection au moment des contrôles anti-pollution » déclaraient les grévistes.

En fin de journée, un protocole de fin de conflit était signé avec l'employeur qui s'engageait à « prendre en charge les équipements de sécurité, les frais de déplacements et de formation, à compenser les

[La CGTR](#) Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

heures supplémentaires et à mettre à jour la grille de classification du personnel ».

Seule la désignation de délégués du personnel n'a pas trouvé réponse, c'est pourquoi la CGTR qui dirigeait la grève compte faire un recours en justice.

Un recul du patron à mettre au crédit de l'action collective.

## **CALL CENTER NE RÉPOND PLUS**

Les 49 salariés de la société Call Expert océan Indien, installée dans la zone d'activité de la Mare à Sainte Marie, et qui sous-traite la plateforme téléphonique de l'opérateur SFR, sont en grève depuis le 7 février. Ils revendiquent l'application de la grille nationale de salaires, comme dans les autres centres du groupe Call Expert de métropole. Ils sont aussi inquiets pour leur devenir, car fin octobre, le tribunal de commerce d'Amiens a placé leur entreprise en redressement judiciaire, avec un passif de 7 millions d'euros, composé essentiellement de dettes fiscales et sociales.

Mi-octobre, le fondateur de l'entreprise a été mis en examen pour usage de faux, présentation de faux bilans et abus de biens sociaux.

N'ayant pas de nouvelles de leur patron, ils continuent leur mouvement.

## **FRBTP NAO ZÉRO ?**

Dans une interview au Quotidien, Bernard Siriex, responsable patronal de la FRBTP annonce la couleur un mois avant l'ouverture des négociations annuelles obligatoires dans le secteur du bâtiment. Pleurant sur le « recentrage des exonérations de charges sur les bas salaires et l'intégration du bonus Cospar dans les salaires », Siriex déclare que le patronat n'« aura pas grand chose à mettre sur la table ». Pourquoi ? Parce que les patrons et les actionnaires se le sont déjà mis dans les poches ?

Et Siriex d'en rajouter une couche en se vantant de ce que la FRPTP « joue un rôle d'élément fédérateur, essaie d'être socialement exemplaire », et est persuadé que « les partenaires sociaux comprendront cela ».

Après l'augmentation dérisoire des salaires de 2013, Bernard Siriex espère pouvoir refaire le même coup en 2014, sans faire de vagues...

Eh bien, souhaitons que les travailleurs du BTP ne soient pas aussi « compréhensifs » que le voudrait le représentant de la FRBTP !

## **ARGENT PUBLIC ET PROFITS PRIVÉS**

Le chocolatier du Port, Mascarin, a décidé de moderniser sa chaîne de production. Coût : un million d'euros. Pas de souci, le Feder et la Région ont donné leur accord pour en financer la moitié. 500 000 € de fonds publics serviront à multiplier par dix la cadence de production de l'usine.

Non satisfait de ce cadeau, le patron de Mascarin vient d'annoncer la construction d'une nouvelle usine pour laquelle il entend solliciter à nouveau la générosité de la Région, mais cette fois pour un investissement de... 8 millions d'euros !

Il est vrai que les dirigeants de la collectivité ont montré à plusieurs reprises combien ils étaient aux ordres du patronat. Ils vont même parfois au devant de leurs demandes.

Mais en attendant, c'est la population laborieuse qui est... chocolat !

Chaque mardi, de 18H00 à 19H30, l'Union Régionale Est CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.  
Venez nombreux !

**La CGTR Union Régionale Est** 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68